



## Règlements

### Règles générales

1. Le parc a une saison à offrir. Il ouvre lors de l'ouverture de la saison du doré (2<sup>e</sup> fin de semaine de mai) et ferme lors de la fin de semaine de l'Action de Grâce (2<sup>e</sup> lundi d'octobre).
2. Le couvre-feu est de 23h à 8h en semaine et de minuit à 9h la fin de semaine et les jours fériés. Veuillez en prendre considération pour vos voisins.
3. Les feux de camp sont autorisés dans les foyers fournis ou sur votre terrain dans un foyer extérieur approuvé.
4. Le bois de chauffage peut être acheté dans le magasin du parc. Veuillez vous abstenir de brûler du bois traité sous pression et des ordures ménagères, car la fumée est considérée comme toxique.
5. Toutes les protections sur les pièces ajoutées et les toits doivent être enlevées par les propriétaires de la roulotte durant la première fin de semaine de l'ouverture de la saison. Il s'agit d'un règlement d'incendie du canton.
6. En raison des règlements municipaux locaux, les feux d'artifice ne sont pas autorisés partout dans le parc.
7. Tous les véhicules récréatifs motorisés (véhicules tout terrain, voiturettes de golf, etc.) sont interdits dans le parc.
8. Les armes à feu et tout type d'armes ne sont pas autorisés dans le parc. Ceux qui chassent le canard / l'oie doivent demander la permission d'utiliser ces armes à cette fin avant d'arriver au parc.
9. La bière ou les bouteilles en verre doivent être couverte à l'extérieur.
10. Les drogues ou toute autre substance illégale ne sont pas autorisées dans le parc.
11. La limite de vitesse dans tout le parc est de 10 Km / h. Il y a beaucoup de jeunes enfants qui jouent. S'il vous plaît, soyez prudent et ne roulez pas trop vite. Soyez conscient de la poussière créée par votre véhicule.
12. Les jeunes enfants doivent être surveillés en tout temps.
13. Les enfants de 12 ans et moins doivent porter des gilets de sauvetage lorsqu'ils sont sur les quais et doivent être accompagnés par une personne de plus de 16 ans qui en est directement responsable.
14. Les enfants qui font du vélo doivent être prudents quant à leur vitesse. Les vélos doivent circuler uniquement sur les chemins et les routes. Restez en dehors du site d'autres personnes. Ne faites pas de vélo sur les quais.

## Fisherman's Paradise Resort

1571 13<sup>th</sup> Line East RR 4, Trent Hills, ON, K0K 2M0  
(705) 653-1537



15. Sauf en cas d'urgence, nous ne livrons pas les messages immédiatement. Si quelqu'un laisse un message, nous le livrerons quand nous vous verrons.
16. Veuillez respecter la vie privée des autres. Ne coupez pas à travers les lots ou derrière la remorque d'autres personnes. Utilisez les routes et les sentiers.
17. Ne stationnez pas sur des sites de remorques vides sans avoir obtenu la permission. Veuillez noter que nous pouvons annuler cette autorisation pour remplir le site.
18. Veuillez ne pas grimper, couper ou défigurer les arbres. Demander à la direction de couper les branches, etc.
19. La direction se réserve le droit d'expulser toute personne ne respectant pas les règles. Un avertissement sera émis. Si les problèmes persistent, la personne ou les personnes responsables devront quitter la propriété. Les frais de parc ne sont pas remboursables.
20. Fisherman's Paradise Resort ne sera pas tenu responsable des accidents ou blessures, quelle qu'en soit la cause, pendant que vous et vos visiteurs êtes sur la propriété de Fisherman's Paradise Resort. Vous êtes responsable de vous et de la sécurité de votre famille. Si vous voyez quelque chose qui a besoin de notre attention, veuillez nous en informer.

### Réservations

21. Le paiement intégral du site saisonnier est dû pour la fin de semaine de l'ouverture de la saison. Les propriétaires de roulottes sont responsables de la totalité des frais de site une fois la saison entamée. Aucune roulotte ne doit être retirée de la propriété tant que les frais de site n'ont pas été payés intégralement. Des frais de retard de 5% par mois s'appliqueront à tous les comptes impayés après le 31 mai.
22. Un dépôt de 400,00 \$ est dû avant le 1<sup>er</sup> octobre sur chaque site pour réserver votre site pour la saison suivante. Ce dépôt est non-remboursable. Aucune exception. Des frais de retard de 50,00 \$ par mois s'appliqueront à tous les comptes en souffrance après l'Action de Grâce.
23. En raison du coût élevé des frais de service, les frais de site de roulotte ne peuvent pas être payés avec une carte de crédit. Nous acceptons les espèces, transfert électronique ou chèque.
24. Les personnes souhaitant mettre des tentes sur leur site doivent avoir la permission de la direction pour le faire et seront limitées à une durée prédéterminée. Des frais de visiteurs quotidiens s'appliqueront.

### Visiteurs et invités

25. Votre site est loué à vous, votre conjoint, vos enfants et vos petits-enfants de moins de 16 ans. Toutes les autres personnes, y compris les enfants et petits-enfants de plus de 16 ans, les membres de la famille, les amis, etc. sont considérés comme des visiteurs. Vous, le propriétaire de la roulotte, devez vous assurer que vos invités s'inscrivent et payent les frais d'invités au bureau dès que possible.

## Fisherman's Paradise Resort

1571 13<sup>th</sup> Line East RR 4, Trent Hills, ON, K0K 2M0  
(705) 653-1537



26. Les propriétaires de remorques peuvent acheter un laissez-passer saisonnier (2 personnes ou 4 personnes) qui permet aux visiteurs d'entrer dans le parc sans frais pour le visiteur. Le laissez-passer saisonnier est non transférable. Veuillez aviser la direction si vous attendez des visiteurs de jour ou de nuit.
27. Tous les visiteurs du terrain de camping doivent acheter un laissez-passer quotidien et leurs véhicules doivent être garés dans les aires de stationnement supplémentaires. Le laissez-passer quotidien avec nuitée doit être acheté pour un séjour de nuit.
28. Aucun visiteur n'est autorisé à entrer dans le terrain de camping ou le parc après 21h00. Les visiteurs de jour doivent quitter le camping avant 22h00.

### Animaux de compagnie

29. Tous les animaux domestiques doivent être tenus en laisse en tout temps. Les propriétaires sont responsables et doivent nettoyer après eux. Veuillez garder les chiens et les chats hors de la zone de la piscine. Ne laissez pas votre chien sans surveillance dans votre roulotte s'il aboie continuellement.

### Installations du parc et gestion des déchets

30. Nous sommes seulement responsables de l'élimination des ordures ménagères qui doivent être mises dans des sacs poubelles. Les ordures seront cueillies tous les dimanches à 19 h sur le devant de chaque site. Un seul sac est autorisé par site avec un poids maximum de 35 lb. Tout autre type de déchets (pneus, meubles, bois, déchets, etc.) doit être éliminé par vous à la décharge municipale. Si cela n'est pas possible, parlez à la direction pour prendre d'autres dispositions.
  - Il est rappelé à tout le monde de laver la cabane de pêche après avoir terminé.
  - Seuls les articles pouvant être recyclés doivent être laissés dans les bacs bleus de la zone de recyclage. Tous les articles doivent pouvoir s'adapter à l'intérieur des poubelles. Veuillez briser tous les cartons et trier correctement votre recyclage. Tous les contenants doivent être rincés avant d'être éliminés.
  - Les feuilles peuvent être brûlées seulement dans vos foyers. Vous serez averti si une interdiction de feu est émise. Lorsque vous nettoyez votre foyer, mettez le contenu dans une boîte et placez-le dans la benne à ordures.
31. Veuillez ne rien jeter à l'arrière du parc. Toute personne trouvée à jeter des ordures sera invitée à quitter le parc.
32. Les vidanges sceptiques sont effectuées après chaque fin de semaine. Si vous n'utiliserez pas votre roulotte pendant un certain temps, veuillez en informer la direction afin de ne pas gaspiller de ressources.
33. En raison des limitations sur la disponibilité de l'eau, veuillez ne pas utiliser ou installer des cordes à linge ou des machines à laver dans les remorques. Merci d'utiliser uniquement les installations du parc.
34. Les enfants de 15 ans et moins doivent être accompagnés par une personne de plus de 16 ans, qui en est directement responsable, dans la salle de récréation.

## Fisherman's Paradise Resort

1571 13<sup>th</sup> Line East RR 4, Trent Hills, ON, K0K 2M0  
(705) 653-1537



35. Les lumières doivent être éteintes et la porte doit être verrouillée par quiconque lors de la fermeture du pavillon des loisirs pour la nuit.

### Directives pour la piscine

36. La nourriture, le tabac, la course, le verre et l'alcool sont interdits dans la zone de la piscine.

37. Seuls les vêtements de bain appropriés sont autorisés.

38. Veuillez enlever les chaussures en entrant dans la zone de la piscine et avoir des chaussures de piscine appropriées (sandales pour la piscine ou des tongs).

39. Les radeaux ou les chambres à air ne sont pas autorisés dans la piscine. Cependant, les nouilles de piscine et les flotteurs pour les enfants sont parfaitement acceptables.

40. Veuillez respecter les autres utilisant la piscine. Les jeux agressifs ou les entrées créant des éclaboussures ne sont pas autorisés.

41. Veuillez respecter tout l'équipement de la piscine. Ne vous asseyez pas sur la couverture solaire ou ne jouez pas avec l'équipement de nettoyage de piscine et / ou l'équipement de sauvetage.

42. Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés par une personne de plus de 16 ans qui en est directement responsable. Nager en solo n'est pas autorisé.

43. La piscine ne dispose pas de la présence d'un maître-nageur. Bien que nous fournissions et entretenions du matériel de sauvetage, tous les parents ont la responsabilité d'assurer une surveillance adéquate des jeunes enfants (voir la note ci-dessus). Nous conseillons vivement à toute personne dépassant la limite légale d'alcool de s'abstenir d'entrer dans la piscine pour sa propre sécurité.

44. Les toilettes du parc doivent être utilisées comme une installation secondaire et non comme une installation primaire.

45. Ne laissez pas de rasoirs ou d'autres accessoires dans les douches, car ils peuvent être dangereux pour la prochaine personne.

46. La direction et le personnel de Fisherman's Paradise Resort ne sont pas responsables de toute mésaventure ou blessure résultant de l'utilisation de ces installations.

### Sites et roulottes

47. Les lots doivent être exempts de débris en tout temps. Des frais de 50,00 \$ seront facturés ainsi que tous les frais connexes (kilométrage, frais de vidange, etc.) si un site nécessite l'enlèvement des débris. Veuillez enlever tout fouillis disgracieux qui est autour ou sous votre remorque ou un cabanon. Veuillez nous informer si vous avez l'intention de vous absenter pendant une période prolongée et prendre des dispositions pour l'entretien de votre site.

## Fisherman's Paradise Resort

1571 13<sup>th</sup> Line East RR 4, Trent Hills, ON, K0K 2M0  
(705) 653-1537



48. L'ajout de chambres n'est pas autorisé. Aucun bâtiment est autorisé, sauf pour les terrasses et les vérandas à moustiquaire. Les plans **doivent** être approuvés par la direction. Les cabanons doivent être en vinyle. Un seul cabanon par site est autorisé et doit être maintenu en bon état. La taille maximale du hangar est de 6 pi x 7 pi et sera déduite de la superficie totale de votre terrasse.
49. Toutes les roulottes et les terrasses doivent être bordés. Un treillis ou une bordure en vinyle peuvent être utilisés pour votre intimité. Il est tellement plus agréable pour vos voisins de voir et d'améliorer l'apparence générale du parc.
50. Les tours de télévision ne sont pas autorisées. Une petite antenne omnidirectionnelle (de 19 à 20 pouces) peut être fixée à l'extérieur de votre roulotte par l'intermédiaire d'un kit de montage vendu au détail. Le service par satellite est une autre option. Les lumières extérieures peuvent être installées uniquement sur le dessus de votre remorque, de votre auvent ou d'une pièce supplémentaire. Ceux-ci doivent être de type LED, soit un câble ou une corde. Veuillez ne pas attacher les lumières à des arbres ou tout autour de la remorque.
51. Les réfrigérateurs électriques doivent avoir deux portes seulement (pas côte à côte). Aucun vieux réfrigérateur avec une seule porte est autorisé à fonctionner dans le parc.
52. Les nettoyeurs haute pression sont autorisés pendant les heures hors pointe, **uniquement** avec l'autorisation de la direction.
53. Comme la sécurité est une priorité absolue, toutes les roulottes doivent être équipées de détecteurs de fumée et d'extincteurs. Aucune personne non autorisée / non assurée est autorisée à travailler sur les systèmes au propane. Chaque propriétaire de remorque **doit** assurer son unité pour le feu et la responsabilité, et montrer une preuve de la police d'assurance au début de chaque saison.
54. Système septique: L'utilisation appropriée du système septique doit être suivie. Ne mettez pas de couches, de produits hygiéniques, de mégots de cigarettes et, pire encore, de graisse de cuisine dans les toilettes ou dans les égouts. Du papier à une seule épaisseur doit être utilisé. Si votre remorque a un réservoir de rétention, les produits chimiques appropriés doivent être utilisés pour décomposer les solides. N'utilisez pas de produits chimiques qui ne font que désodoriser. Veuillez vous assurer que vos visiteurs sont informés de l'utilisation appropriée de la fosse septique. Comme dans tout système septique ou d'égout, il y a toujours la possibilité d'un refoulement. Pour cette raison, nous vous recommandons fortement d'installer une soupape d'égout anti-retour sur toute roulotte qui n'est pas équipée d'un réservoir de rétention. Si votre roulotte a un réservoir d'eaux usées, fermez toutes les vannes d'eau noire et d'eau grise avant de quitter le parc. Cela devrait empêcher tout refoulement dans votre roulotte. Fisherman's Paradise Resort ne sera pas tenu responsable des dommages causés par un refoulement d'égout, car nous ne pouvons pas contrôler ce que les gens déversent dans les égouts et les toilettes. La direction fait ce qu'elle peut pour que tout fonctionne correctement, mais vous, le client, devez vous assurer d'utiliser correctement la fosse septique. Si vous remarquez un problème, veuillez aviser la direction immédiatement afin que nous puissions remédier à la situation. Si vous avez besoin de plus de conseils sur l'utilisation appropriée de la fosse septique ou de conseils sur l'installation d'une soupape anti-retour, venez bureau pour discuter avec nous.

## Fisherman's Paradise Resort

1571 13<sup>th</sup> Line East RR 4, Trent Hills, ON, K0K 2M0  
(705) 653-1537



55. Toutes les roulettes qui entrent dans le parc doivent avoir un réservoir de rétention.
56. Toute roulotte entrant dans le parc ne doit pas avoir plus de 10 ans, doit être en bon état et avoir un réservoir de rétention. Tout le monde doit garder sa remorque et son terrain en bon état. Il ne faut pas beaucoup d'efforts pour laver la remorque et garder les choses propres. À notre discrétion, nous pouvons suggérer à certains propriétaires qu'ils envisagent sérieusement d'améliorer leur remorque.
57. Il y a quelques vieilles remorques dans le parc et si les propriétaires actuels décident de partir ou d'améliorer, nous exigeons que la remorque soit enlevée, plutôt que vendue ou donnée.

### Lancement et amarrage de bateau

58. L'amarrage de bateau est fait à vos risques et périls et seulement dans la zone publique de lancement de bateau. La mise à l'eau dans la zone du parc n'est pas autorisée. N'attachez rien aux quais avant de parler avec la direction. Le prêt de quais n'est pas disponible pour les visiteurs. Les invités ayant une motomarine doivent être assignés à un quai par le bureau. Des frais d'amarrage s'appliqueront.
59. Tous les bateaux qui n'ont pas d'espace loué et les remorques vides doivent être déplacés et stationnés à un endroit désigné en tout temps. Les bateaux et les remorques vides ne doivent pas être stationnés sur les sites.

### Ventes de roulotte

60. Toutes les ventes de roulettes **doivent** passer par la direction. Une commission de 6% sera facturée. Tous les acheteurs de roulettes doivent être approuvés par la direction avant la vente de l'unité.
- La direction devra connaître la date et le prix de vente.
  - Conformément aux lois de la TSSA, toute roulotte vendue dans le parc doit faire l'objet d'une inspection complète du propane sur la roulotte avant la vente. Cette inspection doit être payée par le vendeur de la roulotte.
  - Toute roulotte entrant dans le parc ne doit pas avoir plus de 10 ans, doit être en bon état et avoir un réservoir de rétention. Tout le monde doit garder sa remorque et son terrain en bon état. Il ne faut pas beaucoup d'efforts pour laver la remorque et garder les choses propres. À notre discrétion, nous pouvons suggérer à certains propriétaires qu'ils envisagent sérieusement d'améliorer leur remorque.
  - Il y a quelques vieilles remorques dans le parc et si les propriétaires actuels décident de partir ou d'améliorer, nous exigeons que la remorque soit enlevée, plutôt que vendue ou donnée.